



**COMPTE RENDU SUCCINCT de la REUNION
du CONSEIL MUNICIPAL du 30 novembre 2015**

L'an deux mil quinze, le trente novembre à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de madame Béatrice BASQUIN, maire.

Etaients présents :

Madame Béatrice BASQUIN, Maire,
Mesdames Nadine GUILLANNEUF, Jacqueline RUBÉ, Josiane VANDRIESSCHE, Virginie BAUDSON,
Messieurs Bertrand VANDEWALLE, Gilles PAUMELLE, Adjointes au Maire,
Mesdames Ludivine LIENART, Mélissa MANESSE, Isabelle MASSON, Brigitte BROGLIE, Monique PRECHEY, Barbara MLYNARCZYK, conseillères municipales,
Messieurs Vincent DEPRECQ, Jean-Marc VIAR, Jean-Christophe DESPOTHUIS, Christophe DEHARTE, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Claude BAUDSON, Philippe ROBIN conseillers municipaux.

Procurations :

Monsieur Joël WYON donne pouvoir à Josiane VANDRIESSCHE.
Monsieur Stéphane LOTTIN donne pouvoir à Béatrice BASQUIN

Etaients absents :

Monsieur Dominique TOURNEL, Madame Stéphanie FENWICK, Monsieur GENNARINO Stéphane, Madame Sandrine ROY,

Secrétaire de séance : Monsieur Hubert CABORDEL

APPROBATION

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 juin 2015:

Madame le Maire soumet à l'assemblée délibérante le compte-rendu de la séance du conseil municipal qui s'est tenu le 18 juin 2015.

Considérant qu'aucune objection n'est formulée, le dit compte-rendu est adopté **à la majorité (21 voix pour, 2 abstentions de Barbara MLYNARCZYK et Claude BAUDSON).**

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 09 septembre 2015:

Madame le Maire soumet à l'assemblée délibérante le compte-rendu de la séance du conseil municipal qui s'est tenu le 09 septembre 2015.

Considérant qu'aucune objection n'est formulée, le dit compte-rendu est adopté **à la majorité (21 voix pour, 2 abstentions de Virginie BAUDSON et Claude BAUDSON).**

DELEGATIONS DU MAIRE

1/ Décisions dans le cadre des délégations du Maire :

- Décision n°2015/09/01 concernant le remboursement d'une somme de 385.09 par la commune au profit d'un administré suite à un sinistre sur son véhicule pour lequel la responsabilité de la commune risquait d'être engagée.
- Décision n°2015/11/01 concernant les coûts du séjour de classe de neige suite au devis adressé par le SMIOCE

2/ Démarches et actions depuis le 09 septembre 2015 : Madame le maire fait part de ses différents rendez-vous et entretiens en sa qualité de Maire de la commune.

FINANCES LOCALES :

1/Travaux en régie, décision modificative n°4 : Le conseil municipal, à la majorité (**21 voix pour, 2 abstentions de Claude BAUDSON et Philippe ROBIN**), approuve la décision modificative n°4 sur le budget 2015.

2/Ajustements budgétaires, décision modificative n°5 : Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n°5 sur le budget 2015.

3/Demande de remboursement d'administrés : Le conseil municipal, à la majorité (**19 voix pour, 1 voix contre de Claude BAUDSON, 3 abstentions de Nadine GULLANEUF, Virginie BAUDSON et Ludivine LIENART**), autorise le remboursement de 4 administrés pour des repas non consommés à la restauration scolaire.

4/Indemnité complémentaire forfaitaire pour élection : Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement de l'indemnité complémentaire forfaitaire pour élection au personnel de permanence pour les élections régionales.

5/subventions exceptionnelles pour le spectacle de Noel des écoles maternelles: Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement de subventions exceptionnelles à hauteur de 309 € pour chacune des écoles maternelles de la commune pour l'organisation de leur spectacle de Noel.

URBANISME :

1/Modification simplifiée du PLU : Le conseil municipal, à la majorité (**19 voix pour, 4 abstentions de Alain GUERINET, Monique PRECHEY, Barbara MLYNARCZYK et Philippe ROBIN**), approuve le lancement de la procédure de modification simplifiée du PLU qui se traduira par le retrait de 2 emplacements réservés.

2/Déclassement de terrain lotissement de la Couture, conclusions de l'enquête publique: Le conseil municipal, à la majorité (**19 voix pour, 4 voix contre de Monique PRECHEY, Claude BAUDSON, Barbara MLYNARCZY et Philippe ROBIN**), approuve les conclusions de l'enquête publique menée par Jean-Jacques GOUPIL, commissaire enquêteur concernant le déclassement d'un terrain au lotissement de la Couture.

ADMINISTRATION GENERALE :

1/Signature d'une convention de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Oise pour le dispositif COVOITUR'OISE: Le conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve la signature de cette convention de partenariat pour la mise en place de ce dispositif qui entrera en vigueur au début de l'année 2016.

2/Approbation de la fusion des syndicats d'électricité : Le conseil municipal, **à l'unanimité**, émet un avis favorable à la fusion des syndicats d'électricité du département de l'Oise dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale.

3/Approbation du schéma départemental de coopération intercommunale : Le conseil municipal, **à l'unanimité**, émet un avis favorable au schéma départemental de coopération intercommunale qui prévoit le rattachement de la Ruraloise à la communauté de communes du Pays de Thelle.

4/Demande de prorogation de délai pour le dépôt des agendas d'accessibilité programmée : Le conseil municipal, **à l'unanimité**, sollicite une prorogation de délai d'une durée d'un an concernant le dépôt des agendas d'accessibilité programmée.

AFFAIRES SCOLAIRES :

1/Demande de subvention transport, école maternelle de Cires pour le spectacle de Noel : Le conseil municipal, **à l'unanimité**, autorise le versement d'une subvention transport de 666 € à l'école maternelle de Cires pour l'organisation de la sortie scolaire du spectacle de Noel.

Fin de la séance 22H40.

CIRES-LES-MELLO, le 1^{er} décembre 2015,

Le maire,

Béatrice BASQUIN